



SUNCOR ÉNERGIE INC.

USINE D'ÉTHANOL DE ST. CLAIR
535 ROKEBY LINE
MOORETOWN (ONTARIO)
N0N 1M0
TÉL. : (519) 481-0454

**LOI DE 2020 SUR LA
RÉDUCTION DES TOXIQUES**

**Sommaires de
plans de
réduction
des substances toxiques**

Suncor Énergie Inc. Usine
d'éthanol de St. Clair
535, Rokeby Line,
Mooretown (Ontario)
N0N 1M0

1^{er} juin 2021



Contrôle des versions

Version	Date de publication	Modifications
Mise à jour	1 ^{er} juin 2021	Version originale mise à la disposition du public et des employés le 31 décembre 2013

Table des matières

INTRODUCTION	i
INFORMATION SUR L'INSTALLATION	1
Personne-ressource de l'installation	1
Date du sommaire	1
Substances toxiques déclarées au cours de la phase 1	1
Substances toxiques déclarées au cours de la phase 2	1
Copie de l'attestation	1
RAPPORT SUR LES SUBSTANCES	2-21
Acétaldéhyde	3
Acide sulfurique	4
Méthanol (alcool méthylique, alcool de bois)	5
Naphtalène	6
Éthylbenzène	7
Toluène	8
Xylènes (mélange d'isomères)	9
Acétate d'éthyle	10
Propane	11
N-hexane	12
Ammoniac	13
1,2,4-triméthylbenzène	14
Cyclohexane	15
Éthanol (alcool éthylique)	16
PM	17
PM10	18
PM2,5	19
NO _x	20
SO ₂	21
CO	22

INTRODUCTION

Suncor Énergie Inc. (Suncor) exploite une usine de production d'éthanol, désignée sous le nom d'usine d'éthanol de St. Clair, afin de fournir de l'éthanol qui est mélangé à ses produits d'essence. L'éthanol offre un mélange de carburant plus propre et remplace l'essence pour le transport.

La protection de l'environnement est une valeur fondamentale de Suncor. Il nous incombe de déterminer et de gérer les répercussions de nos activités par l'entremise de programmes comme la Loi sur la réduction des toxiques.

Ces sommaires de plans de réduction des substances toxiques ont été préparés en vue de respecter les obligations réglementaires définies dans l'article 8 de la Loi et ont été préparés conformément aux exigences de l'article 24 du Règlement de l'Ontario 455/09, avec ses modifications successives. Ils respectent les exigences pertinentes en matière de rapport et seront mis à jour, comme requis par la Loi et le Règlement de l'Ontario 455/09.

Pour en savoir plus sur la Loi sur la réduction des toxiques et le Règlement de l'Ontario 455/09, consultez

:

<https://www.ontario.ca/fr/page/loi-sur-la-reduction-des-toxiques-un-guide-pour-les-installations-reglementees>.

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur l'installation

Nom de l'entreprise	Suncor Énergie Inc.
Nom de l'installation	Usine d'éthanol de St. Clair
Adresse physique de l'installation	535, Rokeby Line, Mooretown (Ontario) N0N 1M0
Adresse postale de l'installation	Identique à l'adresse physique
Coordonnées spatiales de l'installation	42,92940, -82,43810
Nombre d'employés	79
ID INRP	11444
Code SCIAN à 2 chiffres	32
Code SCIAN à 4 chiffres	3251
Code SCIAN à 6 chiffres	325190

Personne-ressource de l'installation

Personne-ressource auprès du public	Rheece de Veyra
Poste	Conseiller environnemental
Adresse	535, Rokeby Line, Mooretown (Ontario) N0N 1M0
Courriel	rdeveyra@suncor.com
Téléphone	519-333-4041
Télécopieur	519-862-4008

Date du sommaire

Année de déclaration	2020
Date du sommaire	15 octobre 2021

Substances toxiques déclarées au cours de la phase 1

Acétaldéhyde, acide sulfurique, méthanol, naphtalène, éthylbenzène, toluène, xylène

Substances toxiques déclarées au cours de la phase 2

Acétate d'éthyle, n-hexane, propane, 1,2,4-triméthylbenzène, cyclohexane, éthanol, PM, PM10, PM2,5, oxyde d'azote, dioxyde de soufre, monoxyde de carbone

Copie de l'attestation :

En date du 15 octobre 2021, j'atteste que j'ai lu le rapport sur le ou les plans de réduction des substances toxiques indiquées ci-dessus et que j'en connais le contenu et à ma connaissance, l'information contenue dans le ou les rapports est exacte et conforme à la Loi de 2009 sur la réduction des toxiques et au Règlement de l'Ontario 455/09 (général) adopté en vertu de cette Loi.

La version originale de ce rapport est approuvée par :

Employé dont le rang est le plus élevé : Micaela Streeter

Titre : _____

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Acétaldéhyde
Numéro CAS	75-07-0
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	31 décembre 2012
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création d'acétaldéhyde, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets d'acétaldéhyde par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O.
C - Création	>10 à 100	>10 à 100	> -10 à -100	-16 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	>10 à 100	>10 à 100	> -1 à -10	-16 %
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Baisse de la production			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	aucun
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	aucun
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	aucun
Description des modifications apportées au plan.	aucun

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Acide sulfurique
Numéro CAS	7664-93-6
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	31 décembre 2012
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire l'utilisation d'acide sulfurique, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets d'acide sulfurique par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	>1000 à 10 000	>1000 à 10 000	> -100 à -1000	-18 %
C - Création	0	0	0	S.O
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Réduction de la consommation de l'acide sulfurique utilisé à l'installation			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	aucun
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	aucun
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	aucun
Description des modifications apportées au plan.	aucun

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Méthanol (alcool méthylique, alcool de bois)
Numéro CAS	67-56-1
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	31 décembre 2012
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création ou l'utilisation de méthanol, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de méthanol par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O
C - Création	>1 à 10	>1 à 10	>0 à -1	-15 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Baisse de la production			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	aucun
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	aucun
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	aucun
Description des modifications apportées au plan.	aucun

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Naphtalène
Numéro CAS	91-20-3
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	31 décembre 2012
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire l'utilisation de naphtalène, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de naphtalène par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	>10 à 100	>10 à 100	> -10 à -100	-15 %
C - Création	0	0	0	S.O
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	>10 à 100	>10 à 100	> -10 à -100	-16 %
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de dénaturant et de l'expédition de déchets contenant la substance			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	aucun
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	aucun
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	aucun
Description des modifications apportées au plan.	aucun

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Éthylbenzène
Numéro CAS	100-41-4
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	31 décembre 2012
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire l'utilisation d'éthylbenzène, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets d'éthylbenzène par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	>100 à 1000	>10 à 100	> -10 à -100	-14 %
C - Création	0	0	0	S.O
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	>100 à 1000	>10 à 100	> -10 à -100	-14 %
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de dénaturant et de l'expédition de déchets contenant la substance			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	aucun
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	aucun
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	aucun
Description des modifications apportées au plan.	aucun

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Toluène
Numéro CAS	108-88-3
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	31 décembre 2012
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire l'utilisation de toluène, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de toluène par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	>100 à 1000	>100 à 1000	> -100 à -1000	-15 %
C - Création	0	0	0	S.O
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	>100 à 1000	>100 à 1000	> -100 à -1000	-16 %
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de dénaturant et de l'expédition de déchets contenant la substance			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	aucun
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	aucun
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	aucun
Description des modifications apportées au plan.	aucun

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Xylènes (mélange d'isomères)
Numéro CAS	1330-20-7
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	31 décembre 2012
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire l'utilisation de xylènes, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de xylènes par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	>100 à 1000	>100 à 1000	> -100 à -1000	-15 %
C - Création	0	0	0	S.O
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	>100 à 1000	>100 à 1000	> -100 à -1000	-15 %
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de dénaturant et de l'expédition de déchets contenant la substance			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	aucun
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	aucun
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	aucun
Description des modifications apportées au plan.	aucun

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Acétate d'éthyle
Numéro CAS	141-78-6
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création d'acétate d'éthyle, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets d'acétate d'éthyle par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O
C - Création	>1 à 10	>1 à 10	>0 à -1	-16 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Baisse de la production			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Propane
Numéro CAS	74-98-6
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création de propane, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de propane par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O
C - Création	>1 à 10	>1 à 10	>0 à -1	-15 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de gaz naturel à l'installation			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	N-hexane
Numéro CAS	110-54-3
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création de n-hexane, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de n-hexane par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (matières)	>10 à 100	>10 à 100	> -10 à -100	-15 %
C - Création	>1 à 10	>1 à 10	>0 à -1	-15 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	>10 à 100	>10 à 100	> -10 à -100	-15 %
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de dénaturant et de gaz naturel			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Ammoniac
Numéro CAS	7664-41-7
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire l'utilisation d'ammoniac, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets d'ammoniac par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	>0 à -1	-94 %
C - Création	0	0	0	S.O
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	L'ammoniac n'est plus utilisé à l'installation			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	Éliminé dans le cadre du procédé sans réintégration prévue
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	1,2,4-triméthylbenzène
Numéro CAS	95-63-6
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire l'utilisation de 1,2,4-triméthylbenzène, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de 1,2,4-triméthylbenzène par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	>10 à 100	>10 à 100	> -10 à -100	-15 %
C - Création	0	0	0	S.O
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	>10 à 100	>10 à 100	> -10 à -100	-16 %
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de dénaturant			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Cyclohexane
Numéro CAS	110-82-7
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire l'utilisation de cyclohexane, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de cyclohexane par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	>100 à 1000	>100 à 1000	> -10 à -100	-15 %
C - Création	0	0	0	S.O
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	>100 à 1000	>100 à 1000	> -10 à -100	-16 %
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de dénaturant			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	Éthanol (alcool éthylique)
Numéro CAS	64-17-5
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création d'éthanol (alcool éthylique), le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets d'éthanol (alcool éthylique) par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O
C - Création	>10 à 100	>10 à 100	> -10 à -100	-15 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Baisse de la production			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	PM
Numéro CAS	S.O. - M08
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création de PM le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de PM par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O
C - Création	>10 à 100	>10 à 100	> -1 à -10	-12 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de la production (diminution de la réception de DDS et de maïs)			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	PM10
Numéro CAS	S.O. - M09
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création de PM10, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de PM10 par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O
C - Création	>10 à 100	>10 à 100	> -1 à -10	-14 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de la production (diminution de la réception de DDS et de maïs)			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	PM2,5
Numéro CAS	N/A - M10
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création de PM2,5, le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de PM2,5 par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O
C - Création	>10 à 100	>10 à 100	> -1 à -10	-15 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de la production (diminution de la réception de DDS et de maïs)			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	NO _x
Numéro CAS	10102-44-0
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création de NO _x , le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de NO _x par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O
C - Création	>100 à 1000	>100 à 1000	> -10 à -100	-16 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de gaz naturel à l'installation			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	SO ₂
Numéro CAS	7446-09-5
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création de SO ₂ , le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de SO ₂ par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O
C - Création	>10 à 100	>10 à 100	> -1 à -10	-15 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de gaz naturel à l'installation			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet

Suncor Énergie Inc. – Usine d'éthanol de St. Clair

Rapport sommaire public sur la réduction des substances toxiques

Information sur la substance et objectif du plan

Nom de la substance	CO
Numéro CAS	124-38-9
Date du rapport :	30 septembre 2021
Date du plan :	18 décembre 2013
Objectifs et cibles du plan	Bien que l'usine d'éthanol de St. Clair n'envisage pas de réduire la création de CO le plan a été conçu en vue des objectifs suivants – nous continuerons d'exercer nos activités en conformité avec l'ensemble des réglementations environnementales applicables; et nous continuerons de gérer les rejets de CO par l'entremise de la prévention de la pollution actuelle et future ainsi que des pratiques de gestion exemplaires.

Quantité de la substance toxique et comparaison

Trajectoires	2019	2020	Delta	% delta
Unités déclarées	tonnes	tonnes		
U - Introduction dans le procédé (mat. premières)	0	0	0	S.O
C - Création	>100 à 1000	>100 à 1000	> -10 à -100	-18 %
P - Présence dans un produit qui quitte le procédé	0	0	0	S.O
Sommaire des raisons expliquant les changements entre l'année en cours et l'année précédente.	Diminution de l'utilisation de gaz naturel à l'installation			

Pour consulter les rejets sur place de l'installation dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que l'élimination sur place et hors site et le recyclage hors site, recherchez cette installation à <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr>

Progrès relatif à la mise en œuvre du plan

Sommaire des mesures prises pendant l'année civile précédente pour mettre en œuvre le plan et sommaire des réductions de substances toxiques réalisées grâce à la prise de ces mesures.	sans objet
Sommaire des mesures supplémentaires prises pendant l'année civile précédente ayant eu des répercussions sur les substances toxiques, et sommaire des étapes et réductions de substances toxiques réalisées grâce à ces mesures.	sans objet
Sommaire des différences entre les mesures prises et celles définies dans le plan.	sans objet
Description des modifications apportées au plan.	sans objet